



De : CGT LDC Bourgogne

À : Inspection du Travail

Cc : Préfet de S&L ; Directeur de LDC Bourgogne ; DRH LDC pôle Sud Est

Objet : Entrave syndicale, discrimination syndicale et trouble manifestement illicite à LDC bourgogne

Envoyé : vendredi 23 septembre 2022 09:29

Monsieur l'Inspecteur du Travail,

Nous sollicitons votre intervention auprès de notre Direction pour faire cesser le trouble manifestement illicite et l'entrave à la liberté syndicale des élus et mandatés CGT que nous subissons actuellement au sein de l'entreprise LDC Bourgogne.

Les élus et mandatés CGT ne peuvent plus circuler librement dans l'entreprise sans avoir en permanence sur le dos, et ce n'est pas une expression, la Direction et l'encadrement qui collent au corps les élus et mandatés CGT.

Les élus et mandatés CGT ne peuvent plus discuter librement avec les salariés, car ils ont en permanence la Direction et l'encadrement qui collent au corps les élus et mandatés CGT, et qui font sans cesse des remarques et interpellations aux élus et mandatés CGT les empêchant d'une part de tenir une conversation avec les salariés, et d'autre part cela intimide les salariés qui ne parlent plus.

Il s'agit bien de discrimination syndicale à l'encontre de la seule CGT, puisque le même jour, les autres syndicats passaient dans les services et ateliers sans être entravés ni interpellés, et ont même donné un tract à la porte sans aucune intervention de la direction.

Dans ce contexte, les salariés sont toujours insatisfaits des propositions salariales faites par la Direction et veulent poursuivre leur mobilisation.

C'est pour cette raison, qu'il est important que vous interveniez rapidement auprès de notre direction pour que les élus et mandatés CGT (*Les seuls à organiser les salariés puisque tous les autres syndicats ont déjà signé l'accord sans consulter les salariés*) puissent exercer notre activité syndicale librement comme le prévoit la législation.

De plus ces personnes de la Direction et de l'encadrement veulent manifestement faire peur aux salariés en colportant des choses fausses !

La CGT vient de sortir un tract pour remettre les pendules à l'heure et rétablir la vérité sur la situation actuelle ! Nous ne développerons pas tous les arguments dans ce mail, nous vous laissons prendre connaissance du tract en pièce jointe qui reprend tout.

Les personnes de la Direction et de l'encadrement qui ont entravé notre liberté syndicale et créé un trouble manifestement illicite sont :

- M. A Directeur de l'Entreprise
- Mme B RRH de l'entreprise
- Mme C Responsable Sécurité,
- Mme D Responsable Amélioration continue
- M. E Cadre commercial & Élu CSE & Secrétaire du CSE
- M. F Cadre maintenance & Élu du CSE & RS (Représentant Syndical CFE-CGC)
- M. G Cadre maintenance & Élu CSE & Membre CSSCT (*Commission Santé Sécurité Conditions de Travail*)

Copie pour information :

- Préfet de S&L
- Salariés
- Directeur de l'Entreprise
- DRH de LDC Pôle Sud Est

Recevez, Monsieur l'Inspecteur du Travail, nos respectueuses salutations,

Mme BRIDE Corinne,
Secrétaire Générale du Syndicat CGT de LDC Bourgogne